

La politique d'assistance du Japon destinée à la République de Guinée

1. Objectif de la coopération au développement en Guinée

La Guinée disposant d'abondantes précipitations, de terrains fertiles, ainsi que d'une façade maritime et de fleuves, les potentiels de développement dans les domaines agricole et halieutique sont élevés. De plus, elle possède des ressources naturelles, notamment un tiers des réserves mondiales de bauxite, ainsi que du fer, de l'or et des diamants. Cependant, la fragilité de la gouvernance, le retard dans la réalisation d'infrastructures ou le manque de ressources humaines la mettent parmi les pays les plus pauvres. Un développement plus conséquent pourrait être attendu après avoir résolu de tels problèmes.

La Guinée a traditionnellement une relation amicale avec le Japon, conduisant à une collaboration étroite au sein de la communauté internationale. Au travers des élections présidentielles de 2010, de 2015 et des élections législatives de 2013, la démocratie est en train de s'enraciner.

Par ailleurs, l'épidémie d'Ebola entre 2014 et 2016 a endommagé la situation socio-économique en Guinée, en révélant la fragilité des systèmes sociaux et administratifs. Des mesures nationales pour la croissance économique et la réduction de la pauvreté, avec un contexte de ressources naturelles abondantes, sont en train d'être prises, sur la base de la Stratégie de Relance Socioéconomique Post-Ebola et du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) 2016-2020.

En tenant compte du contexte énoncé ci-dessus, le Japon soutient les mesures prises par la Guinée pour le développement économique et la réduction de la pauvreté, tout en continuant les appuis indirects aux efforts guinéens pour la démocratisation. Le soutien au développement économique et social est également important pour que le Japon puisse assurer son accès aux ressources naturelles.

2. Principe directeur

: Appui au renforcement de la base du développement en vue de la croissance économique durable

En tenant compte du PNDES et de la stratégie de relance, l'appui est centré sur le développement des ressources humaines à long terme afin de promouvoir les efforts endogènes et la bonne gouvernance. Particulièrement, l'appui se focalise sur les trois domaines prioritaires contribuant au développement durable ; 1) la sécurité alimentaire, 2) le développement des infrastructures économiques et 3) l'amélioration des services sociaux de base.

3. Domaines prioritaires

1) Sécurité alimentaire

A travers notamment l'Initiative de la Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique (CARD), l'appui est orienté vers l'amélioration du rendement agricole comme l'augmentation de la production du riz, qui est un aliment de base en Guinée, et vers le renforcement des chaînes de valeurs. De plus, la redynamisation des pêches, y compris la pisciculture, et l'utilisation durable de ressources halieutiques, sont appuyées.

2) Développement des infrastructures économiques

Pour la croissance durable, les réalisations d'infrastructures économiques sont soutenues, en tenant compte des disparités économiques. Notamment, en considérant l'amélioration de la connectivité sous régionale de la CEDEAO (Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest), les infrastructures de base contribuant à la promotion des investissements ainsi qu'à la stabilisation de la vie collective, comme l'amélioration de l'accès stable en eau potable, sont appuyées.

3) Amélioration des services sociaux de base

Dans le cadre de l'appui post-Ebola, le renforcement du système sanitaire, actuellement fragile, est appuyé à travers la réalisation des structures sanitaires et le développement des ressources humaines au niveau national et opérationnel. De plus, l'appui dans le domaine de l'éducation est centré sur le renforcement des ressources humaines en vue du développement du capital humain à long terme, ainsi que sur la résorption du manque de salles de classe et de matériel didactique au niveau primaire.

4. Points à tenir en compte

1) La réduction de la pauvreté des femmes et des jeunes, priorité politique du mandat de S.E. Pr Alpha CONDE, Président de la République, est prise en compte lors de l'exécution des projets.

2) Les activités sur le renforcement de la gouvernance et la réforme du secteur de la sécurité, qui vont avec le développement socio-économique, sont pleinement prises en compte.

3) Le partenariat Public-Privé est promu, car les attentes vis-à-vis des investissements de la part du Japon sont grandes.

4) Bien que les situations politique et sociale soient en cours de stabilisation, les activités sont menées tout en prenant les mesures de sécurité nécessaires pour les parties prenantes des projets de développement, tout en suivant la situation sécuritaire de façon constante et attentive.